

2027

Rapport du budget

PRÉAVIS N° 07/2026



POLICE LAVAUX



Préavis N° 07/2026

du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125c) ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5) ;
- des statuts de l'Association de communes « Association Police Lavaux (APOL) » (art. 33) ;

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2027 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties, à savoir:

- préambule ;
- comptes de fonctionnement ;
- budget d'investissement ;
- réserves et provisions ;
- conclusion.



Table des matières

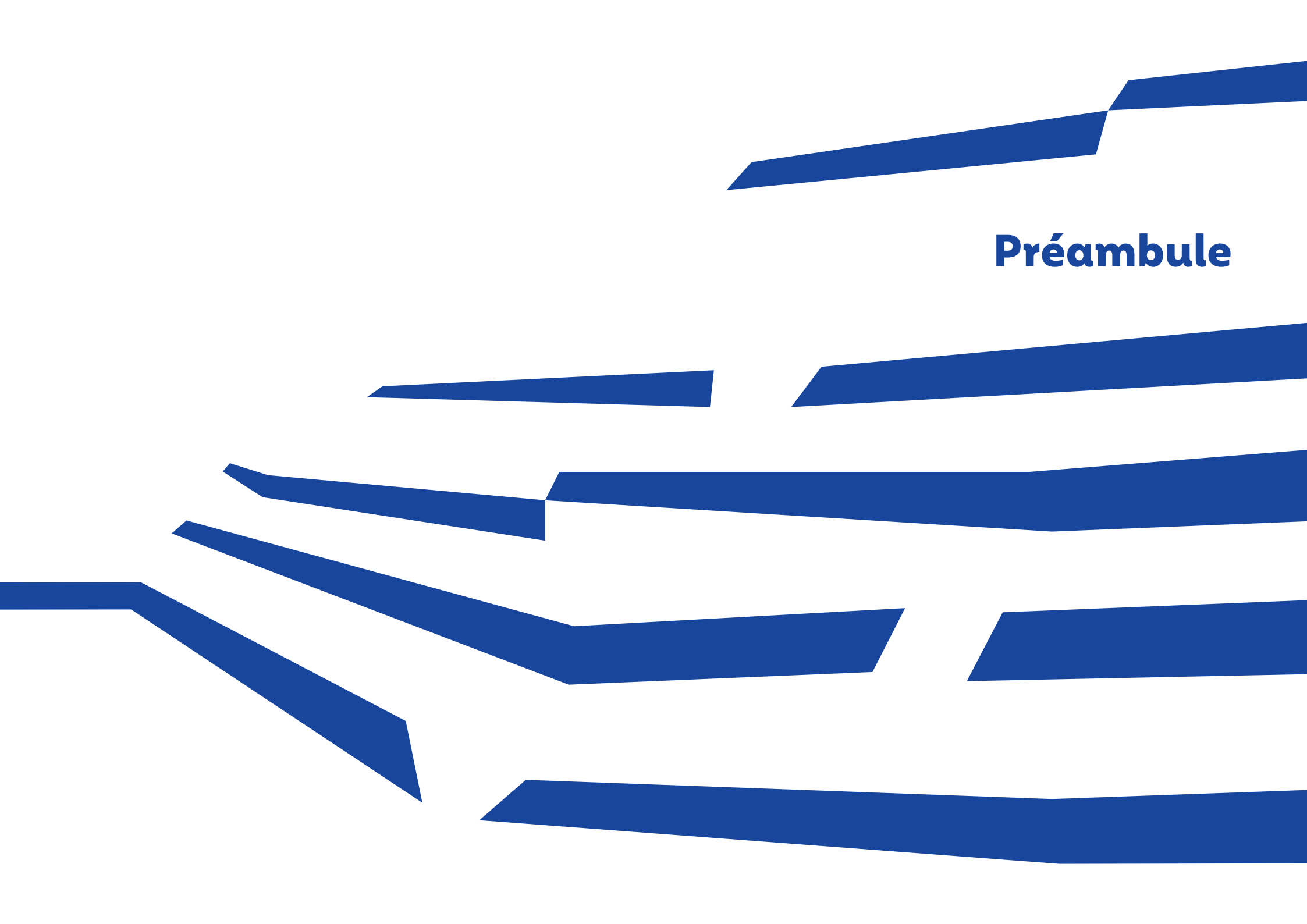
Préambule	7
Préambule	8
Évolutions notables	8
Situation de l'effectif	8
Coût net à répartir entre les communes	9
Présentation en format MCH2	9
Commentaire général	10
Compte de résultat échelonné à plusieurs niveaux	11
Comparatif entre les budgets 2026 et 2027	12
Charges et revenus de fonctionnement	13
Budget de fonctionnement par fonction	14
Récapitulation	14
Législatif et exécutif – Finances	15
Informatique – Bâtiments, conciergerie	17
Corps de police	19
Corps de police (suite)	21
Corps de police (suite) – Participation des communes	23
Comparaison de la répartition des coûts nets entre les communes	24
Budget de fonctionnement par nature	25
Charges par nature – Récapitulation	25
Revenus par nature – Récapitulation	26
Budget d'investissement	27
Réserves et provisions	27
Inventaire des dépenses et recettes d'investissement	28
État des réserves et provisions au 31.12.2027	28
Conclusion	29



POLICE

LAVAU

POLICE

The background features several abstract, dark blue geometric shapes. These include long, thin parallelograms and trapezoids of varying lengths and orientations, scattered across the white page. Some shapes are horizontal, while others are slanted at different angles, creating a dynamic, layered effect.

Préambule

Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s,

Le Comité de Direction (CODIR) a l'honneur de vous proposer l'adoption du budget de fonctionnement de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2027 selon la nouvelle présentation MCH2.

ÉVOLUTIONS NOTABLES

Ce budget a été élaboré et chiffré sur la base des données de l'exercice 2025 et de l'état actuel des comptes 2026, en tenant compte des charges nouvelles ou spécifiques à l'exercice 2027. Les points principaux de ce budget sont les suivants :

- Proposition d'une indexation de 0.5% de la masse salariale en 2027, compte tenu de la hausse de l'inflation de 1.3% déjà constatée entre janvier et mai 2026 et de l'estimation de la BNS pour 2027 (+ 0.5%) ;
- Coûts salariaux, de formation et d'équipement des aspirants et policier-ère-s en formation (PeF) en légère progression de CHF 790'000 contre CHF 775'000 au budget 2026 ;
- Charge de loyer de CHF 290'000 pour l'Hôtel de police de Lutry, en augmentation de CHF 80'000 par rapport au budget 2026, en raison de la location de nouveaux locaux (garages, stockage et salle de conférence) et de la transformation partielle des locaux existants (agrandissement des vestiaires) ;
- Remplacement de deux véhicules d'intervention pour un montant global de CHF 185'000, conformément au plan de renouvellement des véhicules.

- Remplacement, renouvellement et acquisition de vêtements et d'équipements spécialisé pour CHF 160'000 contre CHF 121'000 au budget 2026, résultant notamment de la poursuite du déploiement de l'uniforme KEP (uniforme unique au niveau suisse) ;
- Location d'un appareil radar semi stationnaire (« radar girafe ») durant 6 semaine pour un montant de CHF 25'000.

Les charges de fonctionnement s'élèvent ainsi à **CHF 12'654'000** au budget 2027, soit une augmentation de CHF 489'000 (+ 4.01%) qui résulte pour près de la moitié (46%) de l'accroissement des charges de personnel.

Les recettes de fonctionnement ont, quant à elles, été réévaluées pour s'élever à **CHF 5'290'000** (+ 368'000 / + 7.5%). Cette progression attendue des recettes provient pour CHF 200'000 d'une augmentation du nombre de contraventions prononcées (amendes d'ordre ou ordonnances pénales). Une estimation à la hausse de CHF 50'000 concernant les émoluments administratifs et les remboursements d'assurance ainsi qu'un prélèvement de CHF 507'000 sur les fonds de réserve (+ 61'000) expliquent l'essentiel du solde de cette évolution.

SITUATION DE L'EFFECTIF

Grâce à l'engagement de 2 ETP supplémentaires au sein de la Division Sécurité Publique (DSP) prévu en 2026, la hausse progressive du nombre d'unités et donc l'adaptation du rythme de tournus devraient être possibles pour l'année 2027. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de prévoir un renforcement de l'effectif des Unités Sécurité Publique (USP) en 2027.

Cependant, vu la pénurie d'agent-e-s au sein des polices vaudoises déjà évoquée à plusieurs reprises dans les budgets précédents et des départs en retraite planifiés dans les prochaines années, il est à nouveau proposé d'engager 3 nouveaux aspirant-e-s de police à la rentrée 2027, prenant la suite des 3 aspirant-e-s engagés en 2026 qui deviendront en principe PeF à cette date.

Il est par ailleurs projeté de renforcer légèrement la division « Police administrative » par l'augmentation du taux d'activité de 20% du collaborateur en charge du traitement administratif des infractions de vitesse, compte tenu de l'augmentation tendancielle du nombre de dossiers à traiter.

De plus, afin de faire face à l'accroissement constant des tâches de ressources humaines, il est prévu de renforcer le poste de responsable des ressources humaines de 30 à 70%.

D'après le budget proposé, l'effectif de Police Lavaux en 2027 se composerait donc de **62** collaborateur-ice-s représentant **58.8 EPT (+ 0.6 EPT/ budget 2026)** répartis comme suit :

- Direction Etat-major (3 EPT)
- Appui au Commandement (2.1 EPT) **(+ 0.4 EPT / Budget 2026)**
- Division Sécurité Publique (42.7 EPT)
- Division Police Administrative (8.4 EPT) **(+ 0.2 EPT / Budget 2026)**
- Unité Services Généraux (2.6 EPT).

Hors plan des postes, on trouverait :

- 4 policier-ère-s en formation (PeF) (4 EPT) entre le 1er janvier et le 31 août 2027 qui rejoindront l'effectif du corps dès le 1er septembre 2027 en cas de réussite de leur brevet ;
- 3 aspirant-e-s (3 EPT) du 1er janvier au 31 août qui deviendront PeF à compter du 1er septembre 2027 ;

- 3 aspirant-e-s (3 EPT) du 1er septembre au 31 décembre 2027 ;
- 1 nouvel-le apprenti-e dès août 2027 (2027-2030) ;
- 1 ASP auxiliaire, en appui de Police Lavaux pour la gestion de la circulation et du stationnement lors de certaines manifestations d'envergure (env. 0.1 EPT).

A l'instar des exercices précédents, le Comité de direction sollicite du Conseil la latitude de pouvoir, au besoin, engager des agente-e-s de police à temps partiel, le cas échéant en dépassant légèrement les effectifs annoncés ci-dessus dès lors que l'enveloppe budgétaire accordée pour les charges de personnel soit respectée. Le travail à temps partiel, y compris dans les unités en tournus, est en effet un élément d'attractivité pour de potentiel-le-s collaborateur-ice-s. Il facilite donc également le recrutement de policier-ère-s formé-e-s mais permet aussi de lutter contre le turn-over qui constitue un redoutable défi lorsque l'offre d'emploi dans un secteur excède significativement la demande.

COÛT NET À RÉPARTIR ENTRE LES COMMUNES

Il résulte de ce qui précède que le coût net à répartir entre les communes membres de Police Lavaux augmentera de manière mesurée de CHF 121'000 (+ 1.67%) par rapport au budget 2026 pour se situer à **CHF 7'364'000.**

PRÉSENTATION EN FORMAT MCH2

Le budget 2027, comme cela l'a été pour le budget 2026, est présenté selon la nouvelle classification MCH2, dite fonctionnelle, prescrite par le Canton. Bien qu'il ne soit pas obligatoire de présenter les valeurs des comptes 2025 pour comparaison, le Comité de Direction a néanmoins décidé de les reporter dans un objectif de transparence et afin de permettre au Conseil intercommunal de mieux appréhender le budget 2027.

Cependant, compte tenu de la difficulté que cela aurait impliqué, les valeurs des comptes 2025 n'ont pas été retraitées selon le nouveau plan comptable MCH2 mais sont reportées selon les ventilations historiques ressortant du plan comptable MCH1. Pour les comptes qui ont fait l'objet de ventilations différentes en MCH2, soit par *splitting*, soit par reclassement, les montants en question ont donc à nouveau été mis en évidence **en rouge** dans la colonne comptes 2025 pour faciliter la lecture. Les chiffres de la colonne budget 2026 tiennent déjà compte du format MCH2 et peuvent par conséquent être comparés à la colonne budget 2027.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

2027 sera certes une année de **changement au niveau de la direction politique** de Police Lavaux, avec un Conseil intercommunal et un Comité de Direction partiellement remaniés mais sera toutefois une **année de stabilisation au niveau des finances du corps de police**.

Cette stabilisation des finances passe notamment par une faible augmentation (+ 0.6 EPT) des ressources humaines, soit moins de 1% de l'effectif total de l'Association de communes selon le projet tel que proposé. Cette augmentation ne vise d'ailleurs pas à créer de nouveaux postes mais à **adapter des postes existants à la charge de travail constatée**, au niveau de la gestion des ressources humaines (+ 0.4 EPT) et du traitement des contraventions (+ 0.2 EPT). 2027 sera ainsi le premier exercice budgétaire complet avec un effectif policier suffisant pour **optimiser le rythme des tournus**, optimisation ayant constitué un **objectif central d'attractivité de la législature qui s'achève**.

Cette hausse limitée de l'effectif répond directement à l'un des principaux enjeux identifiés par le CODIR dans son bilan de législature, soit la **contenance du coût net par habitant de Police Lavaux**. Ainsi, le coût net par habitant augmente, avec le budget présenté, de seulement **0.59%** par rapport au budget 2026, alors même que l'IPC a déjà cru de 1.3% depuis le mois de janvier.

Le CODIR souhaite rappeler ici la **baisse significative de la facture policière cantonale** intervenue à la suite de l'entrée en vigueur de la NPIV le 1er janvier 2025 et la baisse des charges de sécurité publique qui en a résulté pour l'ensemble des communes membres de Police Lavaux. Cette **baisse des charges de sécurité publique** avait par exemple été estimée à CHF 596'817.00 pour le budget 2026.

Il est à noter par ailleurs, à l'instar des exercices précédents, que le Comité de Direction a veillé, autant que faire se peut, à **autofinancer les nouvelles charges** nécessaires au bon exercice des missions de Police Lavaux en se basant sur des projections prudentes quant aux recettes envisageables. Une part significative des projets de modernisation prévus pour l'exercice 2027 pourra par exemple être financée grâce à des **fonds de renouvellement constitués progressivement** durant les exercices antérieurs, lissant sur plusieurs exercices l'impact sur les finances communales de ses modernisations.

Une hausse mesurée de la contribution des communes restera néanmoins inévitable. En effet, la **formation de base des agent-e-s de police**, charge onéreuse et non auto finançable, demeure un impératif absolu pour garantir la pérennité du corps à long terme. Le déficit non jugulé d'agents formés au sein de l'Organisation Policière Vaudoise (OPV), mais plus largement au niveau suisse, ainsi que les départs en retraite, en cours ou qui se profilent, des policiers nés durant la décennie 1960-1970, rendent la formation de jeunes agents plus indispensable que jamais. En parallèle, la population continue d'augmenter, y compris dans la région (+ 1.07% en 2025), et avec elle les besoins en prestations de sécurité publique.

Une autre charge significative résulte de la **dynamique de digitalisation** qui concerne actuellement toutes les organisations et notamment les corps de police. Moderniser les outils informatiques, favoriser leur mobilité pour augmenter la présence policière sur le terrain ou encore répondre aux nouveaux enjeux sécuritaires et de protection des données

qui se posent, sont ainsi autant d'objectifs inatteignables sans des investissements conséquents année après année. L'exercice 2027 sera ainsi celui de la **centralisation de la gestion des postes de travail**, d'un projet pilote d'**informatique embarqué** au sein des véhicules et de l'**arrivée potentielle d'outils augmentés par Intelligence Artificielle (IA)**.

COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ À PLUSIEURS NIVEAUX SELON NOUVELLE PRÉSENTATION MCH2

		Budget 2027	Budget 2026	Ecart
	CHARGES D'EXPLOITATION	12'631'000.00	12'144'000.00	487'000.00
30	Charges de personnel	9'728'500.00	9'503'000.00	225'500.00
31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	2'584'500.00	2'348'000.00	236'500.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	56'000.00	43'000.00	13'000.00
35	Attribution aux fonds et financements spéciaux	262'000.00	250'000.00	12'000.00
36	Participations et subventions	00.00	00.00	00.00
	REVENUS D'EXPLOITATION	12'654'000.00	12'165'000.00	489'000.00
40	Revenus fiscaux	00.00	00.00	00.00
41	Patentes et concessions	10'000.00	7'000.00	3'000.00
42	Taxes et redevances	4'773'000.00	4'469'000.00	304'000.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	507'000.00	446'000.00	61'000.00
46	Revenus du Canton et autres collectivités	7'364'000.00	7'243'000.00	121'000.00
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23'000.00	21'000.00	2'000.00
34	Charges financières	23'000.00	21'000.00	2'000.00
44	Revenus financiers	00.00	00.00	00.00
	RÉSULTAT FINANCIER	-23'000.00	-21'000.00	-2'000.00
	RÉSULTAT OPERATIONNEL	00.00	00.00	00.00
38	Charges extraordinaires	00.00	00.00	00.00
48	Produits extraordinaires	00.00	00.00	00.00
	RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	00.00	00.00	00.00
	RÉSULTAT TOTAL	00.00	00.00	00.00

COMPARATIF ENTRE LES BUDGETS 2026 ET 2027

EFFECTIF AU BUDGET

2027		
Collab.	Secteur	EPT
3	Direction Etat-major	3
3	Appui au commandement	2.1
43	Division Sécurité Publique	42.7
10	Division Police Administrative	8.4
3	Unité Services Généraux	2.6
1	Apprenti	0.2
6	Policiers en formation	6
1	ASP auxiliaire	0.1
70	Collaborateurs dont 6 policiers en formation (non opérationnels), 1 apprenti et 1 ASP auxiliaire	65.1

2026		
Collab.	Secteur	EPT
3	Direction Etat-major	3
3	Appui au commandement	1.7
43	Division Sécurité Publique	42.7
10	Division Police Administrative	8.2
3	Unité Service Généraux	2.6
1	Apprenti	0.2
7	Policiers en formation	7
1	ASP auxiliaire	0.1
71	Collaborateurs dont 7 policiers en formation (non opérationnels), 1 apprenti et 1 ASP auxiliaire	65.5

SITUATION GÉNÉRALE

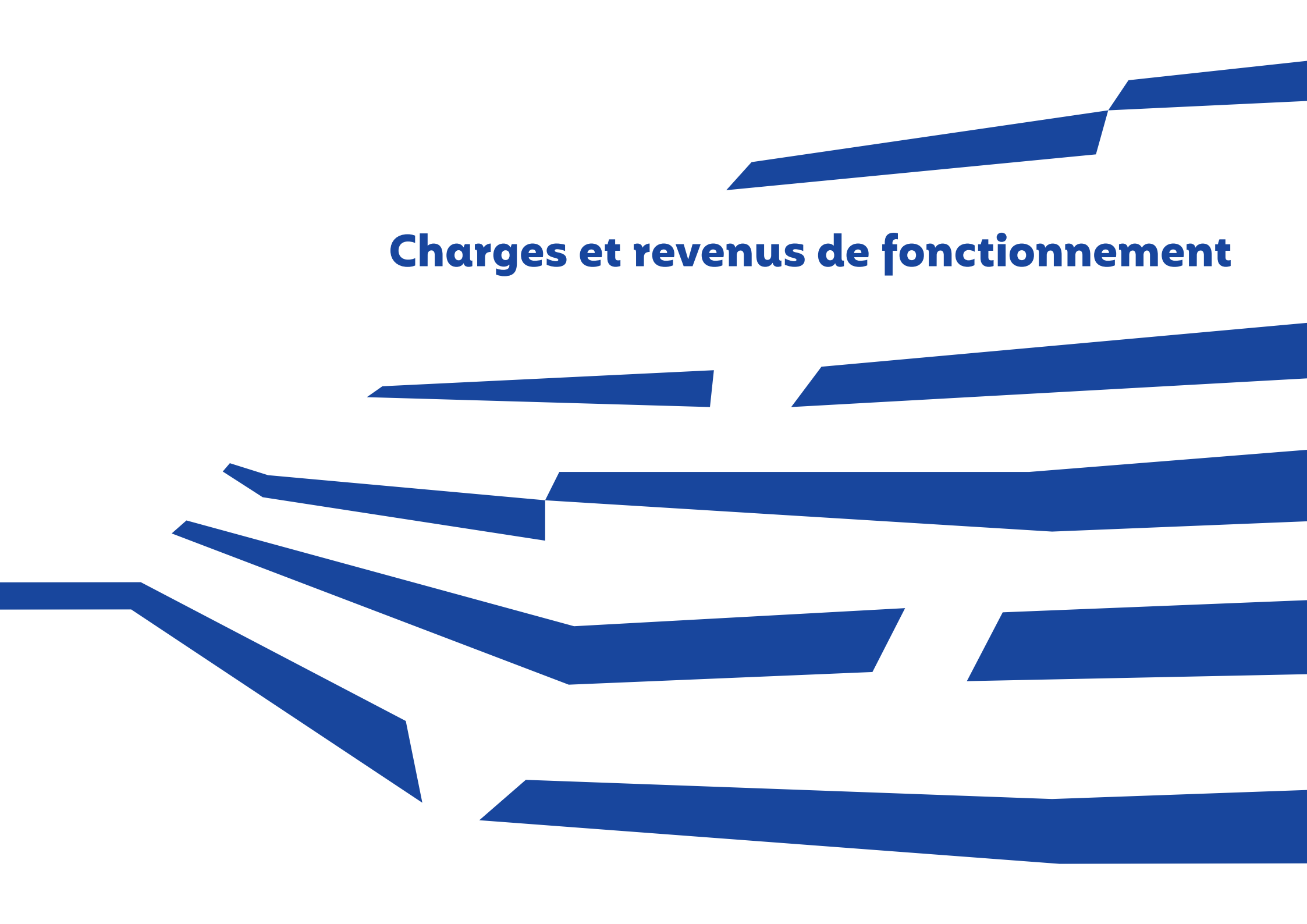
2027	CHF
Coût de fonctionnement brut sur base budget	12'654'000
Recettes	- 5'290'000
Coût de fonctionnement net	7'364'000

2026	CHF
Coût de fonctionnement brut sur base budget	12'165'000
Recettes	- 4'922'000
Coût de fonctionnement net	7'243'000

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE

2027	Nombre d'habitants au 01.01.2025	Répartition en %	Fonct. net en CHF
Bourg-en-Lavaux	5'465	20.738%	1'527'000
Chexbres	2'263	6.222%	458'000
Lutry	10'750	64.133%	4'722'000
Puidoux	2'976	7.246%	534'000
Rivaz	329	0.717%	53'000
St-Saphorin	389	0.944%	70'000
Totaux	22'172	100.00%	7'364'000

2026	Répartition en %	Fonct. net en CHF	Ecart 2026/27 fonct. net
Bourg-en-Lavaux	20.731%	1'502'000	+ 25'000
Chexbres	6.152%	446'000	+ 12'000
Lutry	64.209%	4'651'000	+ 71'000
Puidoux	7.160%	518'000	+ 16'000
Rivaz	0.751%	54'000	- 1'000
St-Saphorin	0.998%	72'000	- 2'000
Totaux	100.00%	7'243'000	+ 121'000

The background features several abstract, dark blue geometric shapes. These include long, thin parallelograms and trapezoids of varying lengths and orientations, some pointing upwards and others downwards, creating a layered, architectural feel. The shapes are scattered across the white background, with some overlapping.

Charges et revenus de fonctionnement

Budget de fonctionnement par fonction

RÉCAPITULATION

		Budget 2027		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
11100.	LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF	53'000	00.00	57'000	00.00
11101.	FINANCES	537'000	180'000	468'000	150'000
11102.	INFORMATIQUE	750'000	59'000	699'000	77'000
11103.	BÂTIMENTS, CONCIERGERIE	528'000	00.00	470'000	00.00
11104.	CORPS DE POLICE	10'786'000	5'051'000	10'471'000	4'695'000
11109.	PART. DES COMMUNES - RÉPARTITION DES COÛTS NETS	00.00	7'364'000	00.00	7'243'000
TOTAUX		12'654'000	12'654'000	12'165'000	12'165'000



REMARQUE GÉNÉRALE

Par mesure de simplification et s'agissant d'un budget, les chiffres sont arrondis au millier de francs sauf exception, étant entendu que les postes inférieurs à CHF 500.00 figurent pour zéro et ceux supérieurs à CHF 500.00 sont portés au millier de francs.

11101.3130.02 PRESTATIONS DE SERVICES, FRAIS DE PORT 100'000.00

Le montant de ce compte a été augmenté pour correspondre à la charge réelle constatée lors des derniers exercices.

11100.3105.00 FRAIS DE CONTENTIEUX 30'000.00

11101.4260.09 REMBOURSEMENT FRAIS DE CONTENTIEUX 30'000.00

Le montant de ces deux comptes a été augmenté pour correspondre à la charge réelle constatée lors des derniers exercices, compte tenu en outre des augmentations attendues de recettes pour l'exercice 2027. La hausse des frais de contentieux exposés par Police Lavaux devrait toutefois être compensée par une hausse du recouvrement de ces frais auprès des débiteurs qui en sont à l'origine.

11101.3180.00 ATTRIBUTION OU DISSOLUTION RÉÉVALUATION DÉBITEURS DOUTEUX 150'000.00

Pour rappel, la méthode de comptabilisation des postes ouverts relatifs aux contraventions prononcées par Police Lavaux a été modifiée dès 2024 de manière à augmenter la transparence comptable et faciliter l'analyse des données issues du budget et des comptes. Jusqu'en 2023, les amendes et frais non recouvrés en fin d'année n'étaient en effet comptabilisés qu'à hauteur de 50% des montants facturés, le solde non comptabilisé correspondant à la perte anticipée sur débiteur. Ces montants sont désormais comptabilisés à 100% l'année de leur prononcé. Lorsque ces amendes sont prescrites ou jugées irrécouvrables, elles sont compatibilisées en charge sur le compte « Pertes s/ créance effectives ». C'est pourquoi, afin de couvrir les éventuelles pertes sur débiteurs à venir, il a été prévu d'allouer en 2027 un montant de CHF 150'000.00 à la provision créée à cet effet, correspondant à l'estimation des pertes effectives qui seront constatées en 2027.

LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF - FINANCES

			Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1		ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE, DÉFENSE	12'654'000.00	12'654'000.00	12'165'000.00	12'165'000.00	11'178'523.89	11'178'523.89
1'110		POLICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	12'654'000.00	12'654'000.00	12'165'000.00	12'165'000.00	11'178'523.89	11'178'523.89
11'100		LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF	53'000.00		57'000.00		48'323.43	
P	11100.3000.00	SALAIRES DES AUTORITÉS ET COMMISSIONS, LÉGISLATIF	7'000.00		6'000.00		5'120.00	
P	11100.3000.01	SALAIRES DES AUTORITÉS, EXÉCUTIF	28'000.00		26'000.00		25'064.55	
F	11100.3050.90	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000.00		1'000.00		1'461.08	
F	11100.3053.90	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS					54.45	
P	11100.3099.00	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL, CADEAUX, REPAS			2'000.00			
P	11100.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS	9'000.00		12'000.00		16'623.35	
P	11100.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, REPAS ET AUTRES DÉBOURS	8'000.00		10'000.00			
11'101		FINANCES	537'000.00	180'000.00	468'000.00	150'000.00	714'042.21	296'039.09
P	11101.3130.02	PRESTATIONS DE SERVICES, FRAIS DE PORT ⓘ	100'000.00		90'000.00		105'421.46	
P	11101.3132.01	FRAIS DE CONTENTIEUX ⓘ	30'000.00		25'000.00		34'386.51	
F	11101.3132.02	HONORAIRES FIDUCIAIRE RÉVISION DES COMPTES	4'000.00		4'000.00		3'840.80	
F	11101.3132.03	PRESTATIONS COMMUNE BOURSIÈRE	80'000.00		78'000.00		78'000.00	
F	11101.3180.00	ATTRIBUTION OU DISSOLUTION RÉÉVALUATION DEB. DOUTEUX ⓘ	150'000.00		125'000.00		181'000.00	
F	11101.3181.00	PERTES SUR CRÉANCES EFFECTIVES ⓘ	150'000.00		125'000.00		296'365.28	
F	11101.3401.00	INTÉRÊTS DES DETTES A COURT ET MOYEN TERME	3'000.00		3'000.00		3'450.00	
F	11101.3420.00	FRAIS CCP ET BANCAIRES	10'000.00		8'000.00			
P	11101.3420.01	FRAIS COMMISSION ENCAISSEMENTS PAR CARTES/TWINT/DIVERS	10'000.00		10'000.00		11'578.16	
P	11101.4260.09	REMBOURSEMENT FRAIS DE CONTENTIEUX ⓘ		30'000.00		25'000.00		
F	11101.4400.00	INTÉRÊTS DES LIQUIDITÉS						39.09
F	11101.4511.00	PRÉLÈVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ		150'000.00		125'000.00		296'000.00



11101.3181.00 PERTES SUR CRÉANCES EFFECTIVES

150'000.00

Ce poste comptabilise les défalcatons d'ordonnances pénales pour prescription, respectivement lorsqu'elles sont estimées non recouvrables ou que partiellement recouvrables. Sont également comptabilisées les autres créances de Police Lavaux prescrites ou irrécouvrables (ex. : frais d'intervention de police).

11101.4511.00 PRÉLÈVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX

150'000.00

L'entier de la perte sur créances effectives défalquées en 2027 et estimée à CHF 150'000.00 sera couvert par un prélèvement sur le fonds de provisions pour débiteurs douteux.



11102.3113.03	ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE	35'000.00
Le budget 2027 permettra de remplacer une partie des postes de travail, des écrans, de moderniser certains switches réseau et de mener un projet pilote de poste de travail embarqué dans un véhicule d'intervention.		
11102.3130.04	INFORMATIQUE - PRESTATIONS DE SERVICES, HONORAIRES INFORMATIQUES	172'000.00
– Une hausse du support informatique est nécessaire face à l'accélération de la digitalisation des tâches exercées, et notamment pour répondre aux nouveaux besoins liés à l'arrivée de smartphones individuels pour chaque policier ;		88'000.00
– Paramétrage de la gestion centralisée du parc informatique ;		40'000.00
– Support ponctuel sur des logiciels spécifiques ;		24'000.00
– Appuis divers et conseils stratégiques.		20'000.00
11102.3133.00	MAINTENANCE LICENCES INFORMATIQUES, SERVEUR	52'000.00
– Maintenance de l'infrastructure réseau, notamment maintenance des serveurs ;		46'000.00
– Maintenance diverses (intranet, internet et serveur bodycam.		6'000.00
Ces maintenances étaient jusqu'à présent comptabilisées sur le compte 11102.3158.00 «Informatique - coûts annuels des maintenances de logiciels et licences»		
11102.3158.00	INFORMATIQUE - CÔÛTS ANNUELS DES MAINTENANCES DE LOGICIELS ET LICENCES	339'000.00
– Coûts de maintenance des licences spécifiques en lien avec l'organisation policière vaudoise, et notamment sécurisation des flux de données ;		181'000.00
– Coûts de maintenance des licences de gestion des amendes d'ordre et des ordonnances pénales ;		57'000.00
– Participation aux coûts de maintenance des applications utilisées en commun avec la Commune de Lutry (gestion des heures, comptabilité) ;		43'000.00
– Autres coûts de maintenance (ex : abonnement suite Office, antivirus, logiciel de gestion des objets trouvés, logiciel de gestion des séances, etc.).		58'000.00
11102.3300.00	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	33'000.00
– Part d'amortissement sur 5 ans du solde des coûts de modernisation de l'infrastructure informatique de Police Lavaux ;		20'000.00
– Part d'amortissement sur 5 ans des coûts de modernisation de l'infrastructure informatique de sauvegarde et de secours.		13'000.00
Ces charges d'amortissement seront totalement couvertes par un prélèvement sur le fonds de renouvellement destiné à cette fin (11102.4511.00).		
11102.3511.00	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE	80'000.00
Cette allocation vise à lisser le renouvellement régulier de l'équipement informatique. L'allocation est calculée sur la base des acquisitions projetées dans ce domaine durant les 5 prochaines années.		
11103.3151.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS LUTRY	21'000.00
– Maintenance des caméras de l'Hôtel de police et de ses annexes ;		7'500.00
– Entretien ascenseur, climatiseur et autres installations techniques ;		8'000.00
– Maintenances diverses (onduleur électrique et alarmes).		5'500.00

INFORMATIQUE - BÂTIMENTS, CONCIERGERIE

			Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	11'102	INFORMATIQUE	750'000.00	59'000.00	699'000.00	77'000.00	666'849.90	202'000.00
P	11102.3113.00	ACHAT MATÉRIEL INFORMATIQUE ⓘ	35'000.00		16'000.00		56'020.31	
P	11102.3118.00	DÉVELOPPEMENT ET ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE LICENCES	39'000.00		91'000.00			
P	11102.3130.04	PRESTATIONS DE SERVICES, HONORAIRES INFORMATIQUES ⓘ	172'000.00		135'000.00		113'258.25	
P	11102.3133.00	MAINTENANCE LICENCES INFORMATIQUES, SERVEUR ⓘ	52'000.00					
P	11102.3158.00	COÛTS ANNUELS DES MAINTENANCES DE LOGICIELS ET LICENCES ⓘ	339'000.00		362'000.00		312'571.34	
F	11102.3300.00	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ⓘ	33'000.00		20'000.00			
F	11102.3511.00	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE ⓘ	80'000.00		75'000.00		185'000.00	
F	11102.4511.00	PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT INFO.		59'000.00		77'000.00		202'000.00
	11 103	BÂTIMENTS, CONCIERGERIE	528'000.00		470'000.00		382'048.25	
F	11103.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES - CONCIERGES	23'000.00		23'000.00		17'758.80	
F	11103.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, AI, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	2'000.00		1'500.00		1'635.95	
F	11103.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS					212.10	
F	11103.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500.00		500.00			
F	11103.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PRODUITS DE NETTOYAGE	8'000.00		8'000.00		7'779.10	
P	11103.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	1'000.00		2'000.00			
P	11103.3111.10	ACHAT DE MACHINES ET DE MATÉRIEL TECHNIQUE	11'000.00		30'000.00			
F	11103.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE POSTE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES	18'000.00		15'000.00		15'819.45	
F	11103.3120.03	FRAIS DE CHAUFFAGE POSTE DE CHEXBRES	2'000.00		2'000.00		2'466.65	
F	11103.3120.05	FRAIS DE CHAUFFAGE LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	1'000.00		2'000.00		710.50	
F	11103.3120.10	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ POSTE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES	25'000.00		32'000.00		23'343.70	
F	11103.3120.13	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ POSTE DE CHEXBRES	1'000.00		1'000.00		1'223.95	
F	11103.3120.15	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	500.00				473.60	
F	11103.3120.20	FRAIS D'EAU POSTE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES	3'000.00					
P	11103.3144.00	ENTRETIEN COURANT POSTE LUTRY ET LOCAUX ANNEXES	5'000.00		18'000.00		2'699.00	
P	11103.3144.05	ENTRETIEN COURANT LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	1'000.00					
P	11103.3151.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECH. ET ÉQUIPEMENTS LUTRY ⓘ	21'000.00		15'000.00		13'339.70	
P	11103.3151.03	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECH. ET ÉQUIPEMENTS CHEXBRES	4'000.00		2'000.00		1'472.40	
P	11103.3151.05	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECH. ET ÉQUIPEMENTS PUIDOUX	4'000.00		1'000.00		772.70	
F	11103.3160.00	LOYER POSTE DE LUTRY ⓘ	290'000.00		210'000.00		185'876.65	
F	11103.3160.01	LOYERS LOCAUX ANNEXES LUTRY	57'000.00		57'000.00		56'700.00	
F	11103.3160.03	LOYER POSTE DE CHEXBRES	25'000.00		25'000.00		25'080.00	
F	11103.3160.05	LOYER LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	25'000.00		25'000.00		24'684.00	



11103.3160.00	POSTE DE LUTRY - LOYER	290'000.00
----------------------	-------------------------------	-------------------

L'augmentation de ce poste par rapport à l'exercice 2025, soit environ CHF 104'500.00 provient, d'une part, de la location de nouveaux garages et locaux de stockage situés en face de l'Hôtel de Police et, d'autre part, de la transformation et de l'extension limitée de l'Hôtel de police en lui-même (création de nouveaux vestiaires, de nouveaux bureaux, déplacement de la salle de conférence). Faisant face aux limites spatiales actuelles de l'Hôtel de Police, une étude d'architecte a en effet conclu que des surfaces supplémentaires devraient être intégrées, à brève échéance, au parc immobilier de Police Lavaux, notamment pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions le personnel uniformé féminin (vestiaires, sanitaires) et affiner la sécurité de l'infrastructure informatique. Ces travaux d'extension, qui étaient initialement prévus au budget 2024, puis reportés en 2025 sont finalement en cours de réalisation par la Commune de Lutry, propriétaire des ouvrages. Il est prévu que ces travaux se terminent de manière échelonnée dès l'été 2026 et jusqu'à l'hiver 2027.

11104.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL	5'992'000.00
----------------------	------------------------------	---------------------

11104.3049.00	INDEMNITÉS FORFAITAIRES INCONVÉNIENTS ET AUTRES PERSONNEL UNIFORMÉ	903'000.00
----------------------	---	-------------------

Suite à l'entrée en vigueur du MCH2 au 1er janvier 2026, les indemnités forfaitaires pour inconvénients de service et les heures de service de piquet/nuit ont été comptabilisées séparément aux salaires ; elles sont désormais regroupées dans le compte 11104.3049.00 pour un montant de CHF 903'000.00. L'addition de ces 2 comptes (11104.3010.00 et 11104.3049.00) marque une augmentation de CHF 257'000.00 par rapport au budget 2026, laquelle résulte de :

- L'augmentation du taux d'activité de 30% à 70% du poste de responsable des ressources humaines pour répondre aux besoins actuels d'un corps de police de près de 70 collaborateur·rice·s ;
- L'augmentation de 20% d'un poste pour renforcer le groupe Gestion des Contraventions de la Division Police administrative afin de répondre à la croissance continue du nombre de contraventions à traiter ;
- L'annualisation du salaire des 2 ETP supplémentaires qui rejoindront les rangs des policiers en tournus au 1er septembre prochain 2026.
- Le passage annuel d'échelon, lequel vient reconnaître financièrement l'expérience acquise par le collaborateur durant l'année ainsi que sa fidélité à son employeur. Ce passage d'échelon n'est toutefois pas automatique. À ce stade de l'année, au vu des prestations fournies, la grande majorité des collaborateurs pourra y prétendre. La décision d'octroi ou non de l'échelon sera toutefois prise en fin d'année par le CODIR et tiendra compte d'éventuelles situations particulières (stagnation des compétences, manque significatif et durable d'investissement, absence prolongée) ;
- L'adaptation de l'échelle des traitements au renchérissement à hauteur de 0.5% afin que le traitement des collaborateurs de Police Lavaux reste relativement stable en « francs constants » selon l'estimation de la BNS pour 2027 (+ 0.5 %). L'inflation a certes freiné mais reste néanmoins sensible (hausse de l'IPC de 1.3 % depuis janvier 2026 / + 7.6 % depuis janvier 2020). Au demeurant, cette indexation est un facteur de stabilité de l'effectif, dans un contexte de manque généralisé de policiers formés dans le Canton de Vaud et en Suisse ; les décalages salariaux encouragent la mobilité professionnelle ;
- L'augmentation de l'indemnité versée au personnel uniformé pour les heures de nuit ou de piquet, de CHF 5.00 à CHF 5.50 (+ 50 cts). Le montant horaire de cette indemnité n'a pas évolué depuis de nombreuses années malgré l'inflation soutenue depuis 2020 (+ 7.6%).

11104.3010.10	SALAIRES DES ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION (PEF)	396'000.00
----------------------	---	-------------------

11104.3049.10	INDEMNITÉS FORFAITAIRES INCONVÉNIENTS ET AUTRES PERSONNEL EN FORMATION	57'000.00
----------------------	---	------------------

Comme pour le personnel uniformé, à la suite de l'entrée en vigueur du MCH2 au 1er janvier 2026, les indemnités forfaitaires pour inconvénients de service et les heures de service de piquet/nuit ont été comptabilisées séparément aux salaires ; elles sont désormais regroupées dans le compte 11104.3049.10 pour un montant de CHF 57'000.00.

L'addition de ces 2 comptes (11104.3010.10 et 11104.3049.10) marque une augmentation de CHF 41'000.00 par rapport au budget 2026. Sont imputés sur ces comptes :

- Le traitement et indemnités des 4 Policiers en Formation (PeF) engagés par Police Lavaux en 2025 qui rejoindront l'effectif du corps s'ils réussissent leur brevet à l'été 2027 ;
- Le traitement des 3 aspirants qui ont intégré l'Académie de police en septembre 2026 et deviendront en principe PeF dès septembre 2027 ;
- Le traitement de 3 nouveaux aspirants qui intégreront l'Académie de police en septembre 2027.

La hausse de ce compte par rapport au budget 2026 s'explique avant tout par la charge salariale durant 9 mois des 4 aspirants engagés en 2025 qui termineront leur formation au 31 août 2027 cumulée à celle durant toute l'année des 3 aspirants engagés en 2026 et de 3 nouveaux aspirants qui seront engagés au 1er septembre 2027. Compte tenu des départs en retraite planifiés dans notre corps à proche échéance, mais également du déficit persistant de policiers formés disponibles dans le Canton de Vaud et en Suisse, le CODIR a jugé essentiel d'accélérer la formation de nouveaux policiers. Du reste, il s'agit de garantir durablement l'occupation des postes supplémentaires créés récemment (+ 2 en 2025 et + 2 en 2026).

CORPS DE POLICE

			Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	11104	CORPS DE POLICE	10'786'000.00	5'051'000.00	10'471'000.00	4'695'000.00	9'367'260.10	4'343'015.00
F	11104.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL 	5'992'000.00		5'950'000.00		6'272'232.50	
F	11104.3010.10	SALAIRES DES ASPIRANTS ET PEF 	396'000.00		372'000.00		361'574.15	
P	11104.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS			3'000.00		29'166.70	
P	11104.3042.10	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS PEF			13'000.00			
F	11104.3049.00	INDEM. FORFAIT. INCONVÉNIENTS ET AUTRES PERSONNEL UNIF. 	903'000.00		758'000.00			
P	11104.3049.01	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	37'000.00		41'000.00		41'230.35	
P	11104.3049.02	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE	17'000.00		17'000.00		16'415.20	
F	11104.3049.10	INDEMNITÉS FORFAITAIRES INCONVÉNIENTS ET AUTRES PEF 	57'000.00		40'000.00			
P	11104.3049.11	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE PEF	3'000.00		2'000.00			
P	11104.3049.12	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE PEF	2'000.00		1'000.00			
F	11104.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, AI, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	477'000.00		469'000.00		589'014.42	
F	11104.3052.00	COTISATIONS PATRONALES A LA CAISSE DE PENSIONS	1'161'000.00		1'133'000.00		1'000'111.10	
F	11104.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	88'000.00		84'000.00		93'966.55	
F	11104.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	192'000.00		187'000.00			
F	11104.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	46'000.00		46'000.00			
P	11104.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	89'000.00		89'000.00		46'397.25	
P	11104.3090.10	FORMATION DES ASPIRANTS ET PEF 	177'000.00		208'000.00		141'447.32	
P	11104.3091.00	RECRUTEMENT DU PERSONNEL	12'000.00		12'000.00			
P	11104.3099.01	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL, CADEAUX, REPAS	18'000.00		18'000.00			



11104.3090.10 FORMATION DES ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION (PEF)

177'000.00

Les charges directes de formation des aspirants et des policiers en formation sont imputées sur ce compte, soit les coûts de formation de 3 aspirants entre janvier et août et de 3 nouveaux aspirants entre septembre et décembre.



11104.3111.00	ACHAT VÉHICULES	185'000.00
----------------------	------------------------	-------------------

Il est prévu le remplacement de 2 véhicules d'intervention Skoda (avec rampe de toit et enregistreur de données d'accident - RAG), conformément au plan de renouvellement automobile. Il est proposé de couvrir le coût d'acquisition de l'ensemble des véhicules renouvelés en 2027 par un prélèvement sur le fonds de renouvellement véhicules prévu à cet effet (11104.4511.01).

11104.3112.00	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE POLICE	160'000.00
----------------------	---	-------------------

Ce poste comprend notamment un montant de CHF 36'000.00 pour financer la 2ème phase de remplacement de l'uniforme policier (projet KEP). Il est proposé de financer cet investissement par un prélèvement sur le fonds de renouvellement équipement (11104.4511.02), une allocation spécifique ayant été de surcroît effectuée à cet effet dans le cadre du bouclage des comptes 2024. Sera également imputée sur ce compte la participation progressive à un stock d'équipement commun au niveau suisse, accélérant la livraison des pièces d'équipement. Par ailleurs, il est nécessaire de remplacer un radar laser ainsi que de financer l'achat de 2 bodycams et 2 Tasers pour équiper les patrouilles Police Lavaux.

11104.3161.00	LOCATIONS MARCHINES ET APPAREILS	53'000.00
----------------------	---	------------------

Ce poste comprend notamment un montant de CHF 25'000.00 pour la location d'un radar semi stationnaire durant 6 semaines, après 2 exercices au cours desquels la location de cet appareil a été financée par un dépassement budgétaire.

11104.3170.12	REMBOURSEMENT DE FRAIS EFFECTIFS PEF - REPAS, AUTRES DÉBOURS	11'000.00
----------------------	---	------------------

Dans le cadre de la réorganisation comptable liée à l'entrée en vigueur du MCH2 au 1er janvier 2026, ces coûts avaient été imputés au budget 2026 dans le compte 11104.3042.10 « indemnités forfaitaires repas Pef ». Or il s'agit non pas de frais forfaitaires mais bien de frais effectifs, d'où cette correction de ventilation au budget 2027.

11104.3511.01	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES	107'000.00
----------------------	---	-------------------

Cette allocation au fonds permet de lisser sur plusieurs exercices le renouvellement du parc véhicules (charge d'investissement estimée à environ CHF 535'000.00 en 5 ans).

11104.3511.02	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENT ET MOBILIER	75'000.00
----------------------	--	------------------

Cette allocation vise à lisser le renouvellement régulier de l'équipement policier (autres pièces d'uniforme comme les gilets balistiques ou armement). Ce volet est calculé sur la base des acquisitions effectuées durant les 5 dernières années.

CORPS DE POLICE (SUITE)

			Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	11104.3100.00	MATÉRIEL ET FOURNITURES DE BUREAU	23'000.00		27'000.00		37'076.02	
P	11104.3101.00	CARBURANT VÉHICULES	38'000.00		40'000.00		28'490.75	
P	11104.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	37'000.00		46'000.00		26'158.12	
P	11104.3109.00	ACHAT MUNITIONS	4'000.00		4'000.00		3'996.00	
P	11104.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	53'000.00		62'000.00		50'600.04	
P	11104.3111.00	ACHAT VÉHICULES 	185'000.00		161'000.00		72'277.05	
P	11104.3112.00	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE POLICE 	160'000.00		121'000.00		69'001.68	
P	11104.3112.10	VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ ASPIRANTS ET PEF	45'000.00		45'000.00		47'782.25	
P	11104.3113.00	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - LICENCES	55'000.00		58'000.00		53'916.45	
P	11104.3113.01	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - ACQUISITIONS - RÉPARATIONS	17'000.00		13'000.00		18'338.10	
P	11104.3113.02	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - MAINTENANCE	7'000.00		6'000.00		5'523.33	
P	11104.3130.00	COÛT DE FONCTIONNEMENT OPV	48'000.00		46'000.00		46'862.85	
P	11104.3130.03	PRESTATIONS DE SERVICES, FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	22'000.00		25'000.00		20'381.75	
P	11104.3130.04	PRESTATIONS AUXILIAIRES DE CIRCULATION	7'000.00		5'000.00		6'333.85	
P	11104.3132.00	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES	45'000.00		42'000.00		40'657.71	
P	11104.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	25'000.00		25'000.00		20'047.10	
P	11104.3141.00	SIGNALISATION ROUTIÈRE	12'000.00		16'000.00		13'634.80	
P	11104.3150.00	ENTRETIEN DU MOBILIER ET APPAREILS	11'000.00		11'000.00		7'307.80	
P	11104.3151.01	ENTRETIEN DES VÉHICULES	38'000.00		38'000.00		26'097.30	
P	11104.3161.00	LOCATIONS MACHINES ET APPAREILS 	53'000.00		32'000.00		48'221.61	
P	11104.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - TRANSPORTS	6'000.00		1'000.00			
P	11104.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	12'000.00		6'000.00			
P	11104.3170.12	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS PEF - REPAS ET AUTRES DÉB. 	11'000.00					
F	11104.3300.00	AMORTISSEMENTS ÉQUIPEMENT ET VÉHICULES	23'000.00		23'000.00		133'000.00	
P	11104.3511.01	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES 	107'000.00		105'000.00			
P	11104.3511.02	ATTRIBUTION AU FONDS DE RENOUV. ÉQUIPEMENT ET MOBILIER 	75'000.00		70'000.00			



11104.4210.00	ÉMOLUMENTS ADMINISTRATIFS « TAXES ET ÉMOLUMENTS »	120'000.00
11104.4260.01	REFACTURATION PRESTATIONS A DES TIERS	101'000.00

L'estimation des recettes 2027 pour ces deux postes repose sur le résultat de l'exercice 2025, principalement au niveau des frais d'établissement des dénonciations pour dépassement de vitesse, des frais d'intervention de police et de l'émolument de surveillance de base des établissements publics et des commerces de vente de tabac.

11104.4260.02/07	REFACTURATION PRESTATIONS CORPS DE POLICE EN FAVEUR DES COMMUNES MEMBRES	244'000.00
-------------------------	---	-------------------

Les policiers et ASP spécifiquement employés pour sécuriser une manifestation organisée ou principalement soutenue par l'une des communes membres de Police Lavaux (ex : Cully Jazz, Fête des Vendanges de Lutry) seront désormais facturés à ces communes au tarif horaire de CHF 100.00.

11104.4260.10	REMBOURSEMENT APG, LAA	110'000.00
----------------------	-------------------------------	-------------------

La réévaluation à la hausse de ce poste (+ CHF 20'000.00) se fonde sur les recettes constatées lors des derniers exercices.

11104.4270.03	AMENDES D'ORDRE RADAR	2'450'000.00
----------------------	------------------------------	---------------------

La location d'un radar semi-stationnaire pour une durée de 6 semaines va augmenter les plages de contrôle durant cette période et donc engendrer une hausse de recettes, le taux d'infraction par heure de contrôle restant stable par ailleurs. Ce poste de recettes a donc été réévalué à la hausse.

11104.4260.20	ENCAISSEMENT FRAIS DE PROCÉDURE	330'000.00
11104.4270.04	AMENDES COMMISSION DE POLICE	420'000.00

L'augmentation des recettes budgétées sur ces deux postes se fonde d'une part sur les recettes constatées en 2025 et d'autre part sur la hausse du nombre d'amendes d'ordre radar estimées pour 2027 (cf. compte 11104.4270.03), puisque les amendes d'ordre prononcées, si elles ne sont pas réglées dans les 30 jours, sont transmises à la Commission de police qui les traite selon la procédure pénale ordinaire, ce qui engendre, sauf classement, une amende ainsi que des frais de procédure.

11104.4511.01	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES	185'000.00
----------------------	---	-------------------

Le prélèvement proposé est destiné à couvrir le remplacement des véhicules porté au budget de l'exercice (11104.3111.00).

11104.4511.02	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENTS	113'000.00
----------------------	---	-------------------

Le prélèvement sur le fonds est destiné à couvrir le remplacement et le renouvellement d'une partie des équipements portés au budget sur différents postes, à savoir la 2ème étape du déploiement de l'équipement KEP, le renouvellement ordinaire d'autres équipements (chaussures, radio, gilets balistiques), le remplacement d'une partie du matériel d'intervention équipant les véhicules et le remplacement d'un radar laser.

CORPS DE POLICE (SUITE) - PARTICIPATION DES COMMUNES

			Budget 2027		Budget 2026		Comptes 2025	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	11104.4120.00	PERMIS TEMPORAIRE DE VENTE DE BOISSONS ALCOOLIKUES		10'000.00		7'000.00		10'450.00
P	11104.4210.00	ÉMOLUMENTS ADMINISTRATIFS « TAXES ET ÉMOLUMENTS » ⓘ		120'000.00		90'000.00		184'871.15
P	11104.4250.00	VENTES CARTES A GRATTER, MÉDAILLES		12'000.00		12'000.00		11'328.00
P	11104.4250.01	VENTE VÉHICULES ET MATÉRIEL D'OCCASION		10'000.00		8'000.00		4'927.50
P	11104.4260.00	ENCAISSEMENTS PRESTATIONS DE TIERS		85'000.00		85'000.00		85'657.00
P	11104.4260.01	REFACTURATION PRESTATIONS A DES TIERS ⓘ		101'000.00		79'000.00		44'257.75
P	11104.4260.02	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE LUTRY ⓘ		144'000.00		135'000.00		126'574.70
P	11104.4260.03	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE CHEXBRES ⓘ		5'000.00		5'000.00		3'071.60
P	11104.4260.04	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE RIVAZ ⓘ		2'000.00		2'000.00		2'395.60
P	11104.4260.05	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE ST-SAPH. ⓘ		2'000.00		2'000.00		829.00
P	11104.4260.06	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE PUIDOUX ⓘ		3'000.00		2'000.00		2'106.00
P	11104.4260.07	REFACTURATION PREST. CORPS DE POLICE EN FAVEUR DE BeL ⓘ		88'000.00		75'000.00		68'272.75
P	11104.4260.09	REMBOURSEMENTS DIVERS		5'000.00		5'000.00		39'999.65
F	11104.4260.10	REMBOURSEMENT APG, LAA ⓘ		110'000.00		90'000.00		139'049.90
P	11104.4260.15	RECETTES DIVERSES EXCEPTIONNELLES		6'000.00		4'000.00		
P	11104.4260.20	ENCAISSEMENT FRAIS DE PROCÉDURE ⓘ		330'000.00		280'000.00		352'900.84
P	11104.4270.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION		850'000.00		850'000.00		508'461.90
P	11104.4270.03	AMENDES D'ORDRE RADAR ⓘ		2'450'000.00		2'350'000.00		2'306'298.56
P	11104.4270.04	AMENDES COMMISSION DE POLICE ⓘ		420'000.00		370'000.00		451'563.10
F	11104.4511.01	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT VÉHICULES ⓘ		185'000.00		147'000.00		
F	11104.4511.02	PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT ÉQUIPEMENTS ⓘ		113'000.00		97'000.00		
	11'109	PARTICIPATION DES COMMUNES - RÉPARTITION DES COÛTS NETS		7'364'000.00		7'243'000.00		6'337'469.80
F	11109.4612.01	PARTICIPATION COMMUNE LUTRY		4'722'000.00		4'651'000.00		4'066'032.80
F	11109.4612.02	PARTICIPATION COMMUNE CHEXBRES		458'000.00		446'000.00		397'594.00
F	11109.4612.03	PARTICIPATION. COMMUNE RIVAZ		53'000.00		54'000.00		43'649.00
F	11109.4612.04	PARTICIPATION COMMUNE ST-SAPHORIN		70'000.00		72'000.00		57'009.00
F	11109.4612.05	PARTICIPATION COMMUNE PUIDOUX		534'000.00		518'000.00		459'704.00
F	11109.4612.06	PARTICIPATION COMMUNE BOURG-EN-LAUAUX		1'527'000.00		1'502'000.00		1'313'481.00

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES COÛTS NETS ENTRE LES COMMUNES

BUDGET 2027 - RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2025

Communes	Lutry		Bourg-en-Lavaux		Chexbres		Rivaz		St-Saphorin		Puidoux		TOTAUX	
Habitants 01.01.25	10'750		5'465		2'263		329		389		2'976		22'172	
Population en %	48.485	%	24.648	%	10.207	%	1.484	%	1.754	%	13.422	%	100.000	%
Manifestations 2025 *	365		365		175		40		60		95		1'100	
Manifestations en %	33.182	%	33.182	%	15.909	%	3.636	%	5.455	%	8.636	%	100.000	%
Type de territoire/ présence policière														
Urbain/semi-urbain/rural	74.980	%	18.000	%	3.000	%	0.010	%	0.010	%	4.000	%	100.000	%
Interventions 2025 *	1'363		555		355		50		70		377		2'770	
Interventions en %	49.206	%	20.036	%	12.816	%	1.805	%	2.527	%	13.610	%	100.000	%
Moyenne pondérée	64.133	%	20.738	%	6.222	%	0.717	%	0.944	%	7.246	%	100.000	%
Coût de fonctionnement brut	8'115'373		2'624'208		787'326		90'767		119'418		916'907		12'654'000	
(-) recettes de fonctionnement	-3'392'629		-1'097'049		-329'141		-37'945		-49'923		-383'313		-5'290'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2027	4'722'744		1'527'159		458'185		52'822		69'495		533'595		7'364'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2027 arrondi	4'722'000		1'527'000		458'000		53'000		70'000		534'000		7'364'000	

* Afin de lisser l'évolution des acomptes des communes de Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin, ces acomptes sont calculés sur la base des manifestations et interventions des 4 dernières années.

BUDGET 2026 - RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2024

Communes	Lutry		Bourg-en-Lavaux		Chexbres		Rivaz		St-Saphorin		Puidoux		TOTAUX	
Habitants 01.01.24	10'796		5'411		2'230		326		391		3'012		22'166	
Population en %	48.705	%	24.411	%	10.060	%	1.471	%	1.764	%	13.588	%	100.000	%
Manifestations 2024	347		365		170		45		65		85		1'077	
Manifestations en %	32.219	%	33.890	%	15.785	%	4.178	%	6.035	%	7.892	%	100.000	%
Type de territoire/ présence policière													0.00	
Urbain/semi-urbain/rural	74.980	%	18.000	%	3.000	%	0.010	%	0.010	%	4.000	%	100.000	%
Interventions 2024	1'363		544		335		50		75		332		2'699	
Interventions en %	50.500	%	20.156	%	12.412	%	1.853	%	2.779	%	12.301	%	100.000	%
Moyenne pondérée	64.209	%	20.731	%	6.152	%	0.751	%	0.998	%	7.159	%	100.000	%
Coût de fonctionnement brut	7'810'996		2'521'889		748'439		91'342		121'421		870'913		12'165'000	
(-) recettes de fonctionnement	-3'160'503		-1'020'365		-302'821		-36'957		-49'128		-352'374		-4'922'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2026	4'650'493		1'501'524		445'618		54'384		72'294		518'538		7'243'000	
= Coût de fonctionnement net budget 2026 arrondi	4'651'000		1'502'000		446'000		54'000		72'000		518'000		7'243'000	
Evolution entre les coûts nets des budgets 26/27	+ 71'000		+ 25'000		+ 12'000		- 1'000		- 2'000		+ 16'000		+ 121'000	

Budget de fonctionnement par nature

CHARGES PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Budget 2026	3	CHARGES	Budget 2027	Évolution sur 2026	
				en CHF	en %
9'503'000.00	30	CHARGES DE PERSONNEL	9'728'500.00	+ 225'500.00	+ 2.37 %
32'000.00	300	Autorités et commissions	35'000.00	+ 3'000.00	
6'345'000.00	301	Personnel administratif et d'exploitation	6'411'000.00	+ 66'000.00	
875'000.00	304	Autres indemnités forfaitaires	1'019'000.00	+ 144'000.00	
1'922'000.00	305	Cotisations patronales	1'967'500.00	+ 45'500.00	
329'000.00	309	Autres charges des autorités et du personnel	296'000.00	- 33'000.00	
2'348'000.00	31	BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'584'500.00	+ 236'500.00	+ 10.07%
137'000.00	310	Charges de matières et de marchandises	119'000.00	- 18'000.00	
605'000.00	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	608'000.00	+ 3'000.00	
52'000.00	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	50'500.00	- 1'500.00	
475'000.00	313	Prestations de services et honoraires	585'000.00	+ 110'000.00	
34'000.00	314	Entretien courant des bâtiments, immeubles	18'000.00	- 16'000.00	
461'000.00	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	417'000.00	- 44'000.00	
317'000.00	316	Loyers, leasing, taxes d'utilisation	450'000.00	+ 133'000.00	
17'000.00	317	Remboursement de frais	37'000.00	+ 20'000.00	
250'000.00	318	Réévaluation sur créances, pertes sur débiteurs	300'000.00	+ 50'000.00	
43'000.00	33	AMORTISSEMENTS	56'000.00	+ 13'000.00	+ 30.23%
43'000.00	330	Amortissements planifiés du patrimoine administratif	56'000.00	+ 13'000.00	
250'000.00	35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	262'000.00	+ 12'000.00	+ 4.80%
250'000.00	351	Attribution aux fonds de réserve	262'000.00	+ 12'000.00	
12'144'000.00		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12'631'000.00	+ 487'000.00	+ 4.01%
21'000.00	34	CHARGES FINANCIÈRES	23'000.00	+ 2'000.00	
3'000.00	340	Charges d'intérêt	3'000.00	00.00	
18'000.00	342	Frais de commissions cartes et frais bancaires	20'000.00	+ 2'000.00	
12'165'000.00		TOTAL DES CHARGES	12'654'000.00	+ 489'000.00	+ 4.02%

REVENUS PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Budget 2026	4	REVENUS	Budget 2027	Évolution sur 2026	
				en CHF	en %
7'000.00	41	PATENTES, CONCESSIONS	10'000.00	+ 3'000.00	+ 42.86%
7'000.00	412	Patentes et concessions	10'000.00	+ 3'000.00	
4'469'000.00	42	TAXES ET REDEVANCES	4'773'000.00	+ 304'000.00	+ 6.80%
90'000.00	421	Emoluments	120'000.00	+ 30'000.00	
20'000.00	425	Ventes	22'000.00	+ 2'000.00	
789'000.00	426	Remboursement de tiers et prestations de service	911'000.00	+ 122'000.00	
3'570'000.00	427	Amendes	3'720'000.00	+ 150'000.00	
446'000.00	45	PRÉLÈVEMENT SUR FONDS	507'000.00	+ 61'000.00	+ 13.68%
446'000.00	451	Prélèvement sur les fonds de réserve	507'000.00	+ 61'000.00	
7'243'000.00	46	PARTICIPATIONS DES COMMUNES	7'364'000.00	+ 121'000.00	+ 1.67%
7'243'000.00	461	Participation des communes	7'364'000.00	+ 121'000.00	
12'165'000.00		TOTAL DES REVENUS	12'654'000.00	+ 489'000.00	+ 4.02%

The background features several abstract, dark blue geometric shapes. These include long, thin parallelograms and trapezoids of varying lengths and angles, some of which are stacked or overlapping. The shapes are positioned primarily in the upper and lower portions of the frame, leaving a central white area for the text.

Budget d'investissement Réserves et provisions

INVENTAIRE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

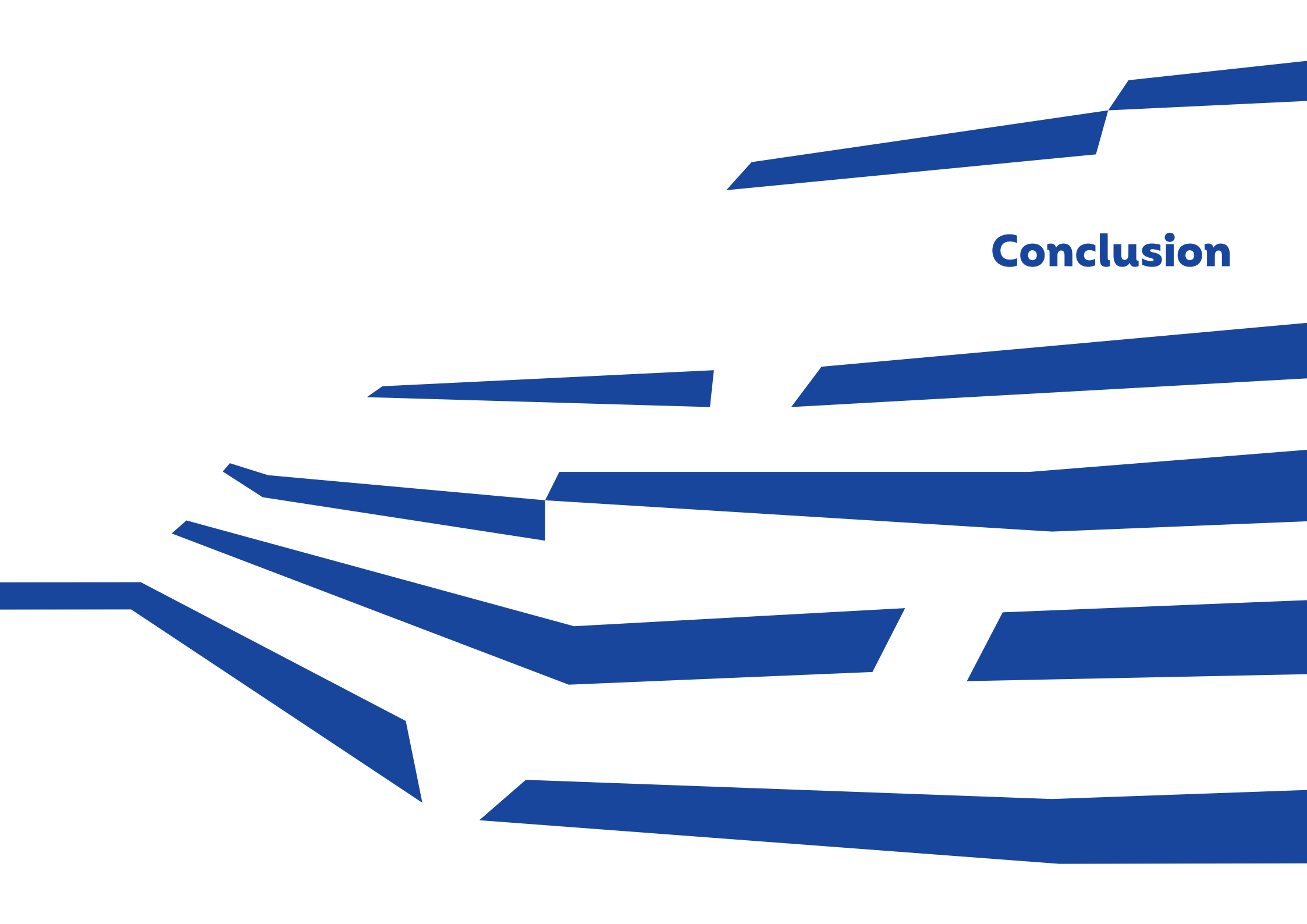
Inventaire des dépenses et des recettes d'investissements budgétisées pour l'année 2027

	Référence	Dépenses			Recettes				Solde
		Crédits devisés	Dépenses 2027	Investiss. au 31.12.2027	Rembt prêts subsidés participations	Amortiss. budgétaires 2027	Amortiss. bud. 2027 prélèv. sur réserves	Amortiss. total au 31.12.2027	Investiss. nets à amortir au 31.12.2027
ASSOCIATION POLICE LAVAUX		841'000.00	40'000.00	581'000.00		23'000.00	33'000.00	271'000.00	310'000.00
611. CORPS DE POLICE		841'000.00	40'000.00	581'000.00		23'000.00	33'000.00	271'000.00	310'000.00
Renouvellement système d'information central des polices vaudoises «ODYSSEE» *	PM 6/2019	450'000.00	40'000.00	190'000.00					190'000.00
Acquisition de 2 logiciels de gestion des contraventions	PM 5/2022	118'000.00		118'000.00		23'000.00		108'000.00	10'000.00
Modernisation de l'infrastructure informatique	PM 4/2023	210'000.00		210'000.00			20'000.00	150'000.00	60'000.00
Modernisation de l'infrastructure informatique de sauvegarde et de secours	PM 5/2025	63'000.00		63'000.00			13'000.00	13'000.00	50'000.00

*Le renouvellement du système d'information central des polices vaudoises (préavis O6-2019/projet ODYSSEE) dont le montant à charge de Police Lavaux est estimé à CHF 450'000.00 est partiellement suspendu à la suite de la résiliation du contrat avec le prestataire initial choisi par l'Etat de Vaud. Par conséquent, l'essentiel du projet a pris du retard par rapport au calendrier initial, reportant d'autant l'amortissement qui débutera l'année qui suivra la fin du projet. Certains volets du projet se poursuivent toutefois en parallèle. Ainsi, les dépenses prévues sur ce compte d'investissement en 2027 concernent le déploiement d'un *smartphone* de service par policier·ère.

ÉTAT DES RÉSERVES ET PROVISIONS AU 31.12.2027

	Comptes de réserves					
		Projection 2026		Budget 2027		
	Au 01.01.2026	Allocations	Prélèvements	Allocations	Prélèvements	Au 31.12.2027
Fonds de réserve débiteurs douteux	370'000.00	125'000.00	125'000.00	150'000.00	150'000.00	370'000.00
Fonds de renouvel. pour matériel info-équip.+véhicule	718'200.00	250'000.00	321'000.00	262'000.00	357'000.00	552'200.00
Informatique	285'000.00	75'000.00	77'000.00	80'000.00	59'000.00	304'000.00
Equipement police	291'000.00	70'000.00	97'000.00	75'000.00	113'000.00	226'000.00
Véhicules	142'200.00	105'000.00	147'000.00	107'000.00	185'000.00	22'200.00
TOTAL GENERAL	1'088'200.00	375'000.00	446'000.00	412'000.00	507'000.00	922'200.00

The background features several abstract, dark blue geometric shapes. These include long, thin parallelograms and trapezoids of varying lengths and orientations, scattered across the white page. Some shapes are horizontal, while others are slanted at different angles, creating a dynamic, layered effect.

Conclusion

Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

- vu le projet de budget présenté par le Comité de Direction ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'adopter tel que présenté le Budget de fonctionnement 2027 de l'Association Police Lavaux (APOL) ;

prend acte

- du plan des investissements de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'année 2027.

Adopté en séance du CODIR du 25 juin 2026.

Au nom du Comité de Direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire





